

Sainte-Thérèse, le 20 février 2018

PAR COURRIEL:

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 1755,
boulevard René-Laennec, lot 3 606 032 à Laval

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 6 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 23 juillet 2015, 3 pages
2. Rapport d'intervention d'urgence du 11 novembre 2015, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (7 pages)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-07-23	Heure d'arrivée : 11 h 30	Heure de départ : 12 h 35
Inspecteur : Harinjaka Andriamandranto	Accompagné de :	

N° intervention : 300967926	7610-13-01-01797-05	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-06-01-08651-01		N° du rapport d'inspection : 401275582
N° demande : 200169492		Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : I-11 : Halocarburés 2015 - Hôpital Cité de la Santé et Centre Ambulatoire		

Lieu inspecté

Nom du lieu : Hôpital Cité de la Santé et Centre ambulatoire	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2155358	Type de lieu : centre de services de santé et services sociaux
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 1755, boulevard René-Laennec Laval (Québec) H7M 3L9	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CSSS DE LAVAL, HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ ET CENTRE AMBULATOIRE		1755, boulevard René-Laennec Laval (Québec) H7M 3L9	Y2114463

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Mr Alain Desrochers	Directeur des ressources techniques	450 668-1010 p.23292
Mr Bernard Damien	Technicien frigoriste	

Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : directeur			

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 12	Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Andriamandranto Harinjaka avec un appareil photo de type Nikon coolpix S2800. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-06\andha02\7610-06-01-08651-01\2015-07-23	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées

SO

Numéro	Titre
I-11	Hôpitaux, centres de stérilisation et fabricants de produits médicaux

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Coipe des contrats avec différents sous-traitants et copie carte de qualification halocarbares

Échantillons SO**2 Mise en contexte (facultatif)** SO

Cette inspection est réalisée dans le cadre du programme I-11 : Halocarbares

3 Description de l'inspection

Points de vérification

HÔPITAUX, CENTRES DE STÉRILISATION ET FABRICANTS DE PRODUITS MÉDICAUX

Règlement sur les Halocarbares

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				Note
			C	NC	SO	NV	
1	5	Les installations contenant un halocarbure doivent être en bon état afin qu'il n'y ait aucune émanation directe ou indirecte dans l'atmosphère. (pas de tuyaux rompus, de fumée qui s'échappe, d'halocarbure liquide sur le sol près des installations)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	13	Lors d'un rejet accidentel d'un halocarbure liquide de plus de 25 kg , l'entreprise à informer le ministère sans délai .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lors d'un rejet accidentel d'un halocarbure gazeux de plus de 25 kg , l'entreprise doit informer le ministère dans les 24 heures de la connaissance du rejet .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lors d'un rejet accidentel d'un halocarbure gazeux qui ne peut être logiquement estimé, l'entreprise doit informer le ministère dans les 24 heures du remplissage de l'appareil .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lors d'un rejet de plus de 50kg , un rapport doit être fourni par l'entreprise au ministère indiquant les corrections apporté après l'incident dans les 30 jours suivant la fin des travaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	40	Il est interdit d'utiliser des gaz contenant un CFC ou un HCFC à des fins de stérilisation . (Vérifier les fiches signalétiques à cet effet.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Notes
1	Lieux des installations sont bien entretenus. Tous les travaux concernant la climatisation / réfrigération sont assurés par des sous-traitants. Le seul technicien sur place fait seulement des inspections et petites installations/réparations d'électroménagers de l'hôpital (Cf. Copie Registre de travaux).
3	Le directeur m'a dit qu'il utilise plutôt de l'oxyde d'éthylène pour la stérilisation.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO**5 Conclusion**

L'Hôpital Cité de la Santé est conforme en tout point au Règlement sur les halocarbares.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**6 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer le dossier.

Rédigé par : Harinjaka Andriamandranto

Signature :

Date de signature : 2015-07-24

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Marie-Pier Marchand

Fonction : Superviseure

Signature :

Date :

Marie-Pier Marchand

5 août 2015

Commentaires :



INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

1 Identification

Date de l'événement : 2015-11-11	Heure de l'événement : 08 h 00	
Date du signalement : 2015-11-11	Heure du signalement : 07 h 46	
Date de l'intervention : 2015-11-11	Heure de début : 07 h 50	Heure de fin : 08 h 30
Intervenant d'urgence : Henrik Amirian		Accompagné de :

N° intervention : 301000030	Type d'intervention : Intervention d'Urgence-Environnement (téléphonique)
N° gestion documentaire : 7110-13-15-65005-064	N° du rapport d'urgence : 401306396
N° demande : 200394985	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : LAVAL Rejet à l'atmosphère de l'oxygène	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Philippe Champagne	Répartiteur	COG	1 418 643-5678

Lieu

Nom du lieu : Hôpital Cité de la Santé et Centre ambulatoire	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2155358	Type de lieu : centre de services de santé et services sociaux
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1755, boulevard René-Laennec Laval (Québec) H7M 3L9	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,603298322300;-73,710746238100	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input checked="" type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Praxair Canada inc.		1, City Centre Drive, bureau 1200 Mississauga (Ontario) L5B 1M2	30162374

Conditions météo

SO

Produits en cause

Ajouter un produit

SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Oxygène	1072	2.2	liquide	approximative	4000	0	m ³

**Organismes impliqués
(Personnes rencontrées)**

SO

Photos numériques

SO

Autres pièces annexées au rapport

SO

Échantillons

SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)



Date	Heure	Activités	
1	2015-11-11	07h46	De : Philippe Champagne A : Henrik Amirian Appel reçu.
2	2015-11-11	07h50	De : Henrik Amirian A : Philippe Champagne Retour d'appel. Philippe me dit qu'il a reçu un appel de Mme 53-54 de PRAXAIR Canada (514 640-4222) pour procéder au rejet d'environ 4 000 mètres cubes d'oxygène à l'atmosphère. L'oxygène est contenu présentement sous forme liquide dans un réservoir de 3000 gallons à l'Hôpital Cité de la Santé et Centre ambulatoire, située au 1755, boulevard René-Laennec.
3	2015-11-11	07h55	De : Henrik Amirian A : 53-54

		J'appelle Mme 53-54 Elle me dit que le réservoir est à moitié vide. On doit déplacer le réservoir mais on doit le vider avant le déplacement pour la raison de sécurité.
--	--	--

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO**4 Conclusion**

Rejet d'environ 4000 mètres cubes d'oxygène à l'atmosphère.
*Voir : CR-13-2015-11-11-3503

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**5 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Autres éléments pertinents SO

Rédigé par : Henrik Amirian

Signature :

Date de signature : 2015-11-11

6 Vérification du rapport d'urgence

Approuvé par : André Ménard

Fonction : Coordonnateur aux urgences
environnementales

Signature :

Date : 2015-11-11

Commentaires :